

COMMUNE DE BOURBACH-LE-HAUT
Département du HAUT-RHIN – Arrondissement de THANN

PROCES – VERBAL
des délibérations du conseil municipal

Séance du 06 septembre 2012

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 10

Nombre de conseillers présents : 9

Sous la présidence de monsieur le maire.

Membres présents : MANSUY Joël, WELKER André, TAROZZI Marie-Jeanne, FISCHER Jean-Lou, GROSDEMANGE Stéphanie, PERREZ Denis, STENGER Frédéric.

Membre absent excusé : WELKER Caroline (donne procuration à WELKER André).

Membres absents : GALLOT Isabelle, RAPIOR Sonia.

Monsieur Joël Mansuy, maire, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée en espérant que chacun a bien repris ses activités après la trêve estivale.

1) Approbation du compte rendu du 28 juin 2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 28 juin 2012.

2) Droit de préemption urbain.

Sur proposition de monsieur le maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de renoncer à l'acquisition des biens ci-après :

1) Les parcelles 437/287, 439/287, 441/286, 459/287, 76/49 section 2, situées au lieu-dit «Hintermatt», d'une superficie de 14 ares 98 ca appartenant à la nouvelle entreprise Lutringer-Sillon, vendeur pour la somme de deux cent vingt-trois mille euros (223 000,00 €) à Mr Binet et Mme Soler 14, Rue du Rhin à Landser.

2) Les parcelles 358/271, 378/271 section 2, situées au lieu-dit «Schandweg», d'une superficie de 8 ares 13 ca appartenant à Mme Tarozzi Marie-Jeanne, vendeur pour la somme de deux cent cinq mille euros (205 000,00 €) dont dix mille euros (10 000,00 €) de mobilier à Mr Kuhner 113, Rue de Richwiller à Kingersheim.

3) Vacations formation sapeur-pompier.

Le maire informe l'assemblée que le sapeur-pompier Hergalant Benjamin a suivi une formation à l'école départementale du SDIS à Colmar.

Comme il est de coutume, la commune verse aux intéressés une vacation individuelle suivant le tableau reçu par les services du SDIS.

Le conseil municipal accepte la proposition, le montant de la vacation s'élève à :

- 59,60 € pour le sapeur-pompier Hergalant Benjamin.

4) Tarif location véhicule Berlingo.

Le maire explique à l'assemblée, qu'il a été utilisateur du véhicule Berlingo en tant que fermier-aubergiste lors du village du développement durable à Thann au mois de juin dernier. Pour cette utilisation aller-retour, le conseil municipal décide de fixer le tarif de location à 50 €.

5) Tarifs foyer rural pour la Musicolonie.

La traditionnelle Musicolonie a eu lieu du 11 au 19 août 2012 au foyer rural. Le conseil municipal a décidé de louer ledit foyer au tarif spécial d'un montant de 400 € pour la période demandée et précise qu'il s'agit d'un geste de soutien en faveur de la musique municipale de Masevaux.

6) Poste de régisseur des gîtes ruraux.

Le maire souhaite remercier les élus ayant participé à l'accueil des touristes dans les gîtes des Buissonnets lors des congés d'été.

Une fiche de poste sera également définie lors d'une prochaine réunion et les candidats seront reçus à la mairie pour un entretien d'embauche.

7) Offre de financement.

Le maire rappelle que pour financer les travaux de restructuration et d'extension de la ferme-auberge des Buissonnets dans le cadre du réseau de gîtes de montagne, il est opportun de recourir à un crédit relais d'un montant total de 240 000 €.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance en tous leurs termes des offres de financement établies, et après en avoir délibéré, décide de recourir au financement suivant.

ARTICLE 1

Pour financer les travaux à la ferme-auberge des Buissonnets, le conseil municipal décide de retenir l'offre du Crédit Mutuel et de contracter auprès de cet établissement un crédit relais à taux fixe d'un montant de 240 000 € sur 1an, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 240 000 €

- Durée : 1 an
- Taux d'intérêt : 3.20%
- Périodicité : trimestrielle
- Remboursement par affectation des subventions versées
- Frais de dossier : 240 €

ARTICLE 2

M. Joël MANSUY, maire, est autorisé à signer le contrat faisant l'objet de la présente délibération et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

8) Communications.

Réserve parlementaire

Le maire informe le conseil municipal qu'il est dans l'attente d'une réponse de l'attaché parlementaire de la sénatrice Patricia Schillinger quant au montant de la réserve parlementaire susceptible d'aider au financement du véhicule de première intervention.

Monument aux morts

L'adjoint Denis Perrez présente au conseil municipal un devis portant sur la remise en état des inscriptions des noms figurant sur le monument aux morts. Le devis des Ets Schneider s'élève à un montant de 1357,80 € HT. Après échanges, le conseil municipal accepte ladite offre et souhaite solliciter une participation financière de la part de l'UNC section Bourbach-le-Bas/Bourbach-le-Haut.

Un devis correspondant à la fourniture et à la pose d'un banc en granite pour le cimetière est également soumis. Le conseil municipal suggère qu'une nouvelle offre de prix soit faite en optant pour un matériau comme le bois.

Location du gîte Abeille

Les travaux de modernisation du gîte Abeille rue Eschbach sont actuellement en cours et réalisés par les ouvriers communaux. Les locataires, un jeune couple, occuperont probablement les lieux à compter du 1^{er} octobre 2012 en attendant de regagner leur maison qui est actuellement en rénovation.

Planning des travaux 2012

L'adjoint Jean-Lou Fischer énumère les différents travaux à réaliser avant la fin de l'année. Compte-tenu de l'ampleur des chantiers, une priorité devra être donnée et celle-ci sera définie lors de la prochaine réunion maire et adjoints.

Chemins de rondes et de promenades

La phase actuelle est d'identifier précisément les balises et autres mobiliers à installer le long de l'itinéraire. L'agent de développement de la CCTP en charge du dossier viendra sur le terrain jeudi 20 septembre afin de finaliser cette démarche. La réalisation de ce circuit sera vraisemblablement opérationnelle au courant du printemps 2013.

Miroirs de sécurité

L'implantation de différents miroirs de sécurité est programmée le long de la route départementale traversant le village. La commune est dans l'attente de l'accord de la DDT pour cette opération.

Ancienne décharge

Dans le cadre de la convention ATESAT, les services de la DDT ont été sollicités afin d'établir une étude pour l'aménagement de l'ancienne décharge. Une première tranche a été achevée au courant de l'année 2004. Afin de programmer une seconde phase de travaux, un dossier de demande de subvention sera transmis à l'ADEME. Le conseil municipal donne son accord de principe pour ledit projet.

Citerne de gaz à la ferme-auberge des Buissonnets

Compte-tenu des prochains travaux à la ferme-auberge, la citerne à gaz nécessite un déplacement. A cette occasion, le contrat avec Antargaz sera résilié et le choix se portera vers une société dont les prestations seront moins onéreuses et située à Vieux-Thann.

Chalet du verger communal

L'ouverture des différents plis a eu lieu, le maire propose de se rendre au salon du bois à Epinal le week-end du 20 au 24 septembre afin de rencontrer différents professionnels. Nous sommes également dans l'attente d'un accord de la subvention de la part de la commission du Pays Thur Doller dans le cadre de Leader.

9) Divers.

PLU

Le maire informe l'assemblée, que la prochaine étape consistera à obtenir la validation des services de l'Etat.

Réseau de gîtes à la ferme-auberge des Buissonnets – Lot n° 10

Compte-tenu de la reconsultation pour le lot « Chape – Carrelage –Faïence », l'ouverture des plis pour ce lot aura lieu jeudi 13 septembre 2012. D'autre part, la première réunion de chantier aura lieu lundi 24 septembre à 10 h 30 sur place. Sera également convié l'architecte ainsi que les entreprises retenues pour chaque lot. Le maire communique aussi la liste des entreprises retenues par lot, ainsi que le chiffrage correspondant et l'écart entre

l'estimation de l'architecte et le devis de l'entreprise. Le conseil municipal accepte ladite proposition.

Lot	Désignation	Estimation HT €	Offre mieux-disante	Entreprise
1	Gros œuvre démolition	67 000,00	62 989,74	Lutringer-Sillon
2	Charpente bois bardage bois	9 000,00	10 200,52	Bois&Technique
3	Couverture étanchéité zinguerie	9 200,00	10 194,28	Behra Christophe
4	Menuiseries extérieures bois	8 100,00	7 957,00	Alfa Fenorm
5	Enduits-peinture extérieure	1 800,00	2 243,13	Floribat
6	Cloisons plâtrerie faux plafonds	15 000,00	14 157,85	Plâtrerie S.H.P.
7	Menuiseries intérieures bois	11 700,00	11 009,40	Kleinhenny
8	Electricité Courant faible	51 000,00	49 586,11	Scheubel
9	Chauffage ventilation sanitaire	76 000,00	80 172,00	Brumer
10	Chape carrelage faïence	9 800,00		
11	Revêtement de sol souple	3 700,00	4 025,64	Alsasol
12	Peinture intérieure	6 000,00	5394,00	Schott

Périscolaire

Compte-tenu que neuf élèves quittent l'école élémentaire pour une rentrée en classe de sixième, de ce fait le nombre d'enfants au service du midi a baissé. Par contre, le matin et le soir, les effectifs sont en moyenne d'environ cinq enfants. Ces effectifs permettent un équilibre de ce service.

Conseil municipal des enfants

Une sortie accrobranches à Kruth est prévue le samedi 15 septembre. La sortie est ouverte aux enfants à partir de 3 ans jusqu'à 16 ans. Le transport se fera en bus, rendez-vous à 12 h devant l'école maternelle. Le repas sera pris en commun sur le site. Une quarantaine d'inscriptions a déjà été recensée.

Remerciements

En raison du prochain départ de la commune, de Mme Tarozzi Marie-Jeanne, le maire a souhaité la remercier pour son investissement au sein du conseil municipal. Un pot de départ sera servi à cette occasion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 22 h.